

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

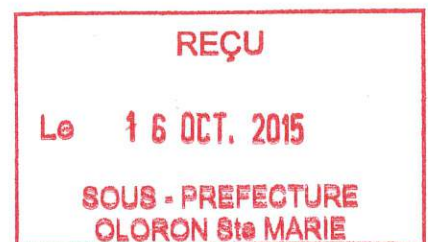
Pouvoirs :

France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Cédric LAPRUN
Laurent KELLER	à	Marc OXIBAR
Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
Michel ADAM	à	Henriette BONNET
Marylise GASTON	à	Anne VOELTZEL
Jean Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BRAEILLE

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 151008-24-ENF-



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2014-2017 : AVENANT

M. SOUMET rappelle que par délibération en date du 27 novembre 2014, votre assemblée a décidé d'autoriser la signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) entre la Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule et la CCPO pour la période 2014 – 2017.

Depuis de nouvelles modalités de financement pour les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont intervenues. Elles impactent le CEJ en permettant une prise en compte non plus uniquement des heures d'ouverture mais aussi des heures de préparation/coordination de ce service.

Afin de pouvoir bénéficier d'une revalorisation de la prestation de service (environ 500 € par an), il est nécessaire de signer un avenant au contrat initial.

2

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017
- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 8 octobre 2015

Suivent les signatures

Affiché le 13.10.2015

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

Le 16 OCT. 2015

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE